

Assemblée Générale Mixte Saint-Gobain

> 5 juin 2008



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

5 JUIN 2008

Date et lieu :

Jeudi 5 juin 2008 à 15 heures au Palais des Congrès, Porte Maillot, 75017 Paris.

Modalités de participation :

► Vos titres sont inscrits « au nominatif » :

Vous recevrez, à partir du 15 mai, un dossier complet vous permettant d'assister à l'Assemblée, de vous y faire représenter ou de voter par correspondance.

Nous vous engageons à **retourner rapidement** le formulaire à BNP PARIBAS Securities Services :

- soit pour demander une carte d'admission,

- soit pour exprimer votre vote sur les différentes résolutions (par envoi d'un pouvoir ou d'un vote par correspondance).

Par ailleurs, des guichets réservés aux actionnaires inscrits au nominatif vous permettront de participer à l'Assemblée sur simple présentation, le jour de l'Assemblée, d'une pièce d'identité.

► Vos titres sont inscrits « au porteur » :

Le seuil de convocation personnelle à l'Assemblée Générale a été fixé à 80 actions.

• Si vous possédez au moins 80 titres :

Vous recevrez, à partir du 20 mai, un dossier complet vous permettant d'assister à l'Assemblée, de vous y faire représenter ou de voter par correspondance.

Nous vous engageons à **retourner sans délai** le formulaire à votre intermédiaire financier :

- soit pour demander une carte d'admission,

- soit pour exprimer votre vote sur les différentes résolutions (par envoi d'un pouvoir ou d'un vote par correspondance).

• Si vous ne recevez pas de dossier de convocation ou si vous possédez moins de 80 actions, il vous appartient de le demander à votre intermédiaire financier.

• Si vous souhaitez assister à l'Assemblée Générale et si vous n'avez pas reçu ou demandé votre carte d'admission, il vous sera possible de vous faire enregistrer sur place le jour de l'Assemblée en vous présentant aux guichets « actionnaires sans carte », muni d'une attestation de participation (que vous devez vous procurer auprès de votre intermédiaire financier) datée du lundi 2 juin au plus tard.

Dividende proposé par le Conseil d'administration :

2,05 euros, en augmentation de 20,6 % sur celui de l'an dernier*. Il sera mis en paiement le 19 juin 2008 (date de détachement le 16 juin 2008).

*Il sera versé uniquement en espèces, par chèque ou par virement.

Si vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée Générale, nous vous encourageons à voter par correspondance ou par procuration.

Compagnie de Saint-Gobain :
Direction de la Communication Financière
Les Miroirs
92096 La Défense Cedex

Pour toute information financière :

☎ N° Vert 0 800 32 33 33
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Mél. : actionnaires@saint-gobain.com
Internet : www.saint-gobain.com